

Réf: Dossier N° 273034

Avis de constitution

« COLLEGE PRIVE NANAN AMON AKA »

Tiapoum, N'GUIEME NOUVEAU QUARTIER, Lot 481 à 493 & 506 à 518,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2023, il a été constitué une SARL aux SOCIETE « COLLEGE PRIVE NANAN AMON AKA »

- ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;**
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX;**
- LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCES;**
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES SOCIÉTÉ EXISTENTE OU DEVANT Etre CRÉÉE;**
- ET GENEERALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRE, IMMOBILIÈRE, SE**

50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Tiapoum, N'GUIEME NOUVEAU QUARTIER, Lot 481 à 493 & 506 à 518,

M ANDI ADOUALOU ROLAND (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n° CI-ABS-2023-B-70 du 20/12/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°0000/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

